

Compte-rendu Conseil de Perfectionnement Master MEEF Lettres

11 juin 2014

Etaient présents

Marie-Geneviève Gerrer, vice-présidente du C.A, chargée de la coordination Masters MEEF
Mme Sylviane Léoni, co-porteur Masters MEEF Lettres (UFR)
Mme Martine Jacques, co-porteur Masters MEEF Lettres (ESPE)
M. Pierre-Alain Chiffre, IPR Lettres
M. Thomas Verjans, responsable enseignement linguistique Masters MEEF Lettres (UFR)
Mme Mireille Duchêne, coordonnateur M1 MEEF Lettres
M. Philippe Labaune, PRAG ESPE et coordonnateur M2 MEEF Lettres
Mme Contzler, Professeur Formateur associé

Etaient excusées

Mme Estelle Oudot, co-porteur Masters MEEF option Lettres classiques
Mme Lucie Corbin, responsable ESPE enseignements transversaux

Mme Leoni accueille les participants et ouvre la réunion.

- Mme Gerrer précise les dernières décisions de type administratif. A la suite des orientations ministérielles, il a été décidé à l'UB que l'ESPE se chargerait des inscriptions pédagogiques et que les UFR garderaient les inscriptions administratives. Cela implique une nouvelle gestion des notes et des jurys. L'UFR de Lettres rentrera les notes concernant les UE portées par l'UFR. L'ESPE récupèrera ses propres notes ainsi que celles délivrées par les tuteurs et l'administration des établissements de stage. C'est ensuite l'ESPE qui synthétisera et convoquera les jurys. Mme Jacques attire l'attention sur le fait que cette multiplication des sources de notes est parfois difficile à gérer et demande à ce que les coordonnateurs puissent avoir l'ensemble de ces relevés.
- Mme Gerrer précise ensuite que le dispositif Prépa concours pour les étudiants non admis et titulaires d'un M1 sera revu pour la rentrée 2015 afin d'être en pleine conformité avec les instructions ministérielles et qu'il devra y avoir davantage de ponts entre M2 et la préparation concours. Mme Jacques et Mme Leoni attirent l'attention sur la faisabilité de ces ponts car elles constatent la surmultiplication des contraintes concernant le master.
- Mme Leoni prend ensuite la parole pour indiquer combien cette multiplication des contraintes nuit à l'attractivité du master MEEF. Les étudiants n'étant pas captifs, ils se dirigent vers des masters moins lourds en termes d'emplois du temps et de contraintes. Cette année en Lettres, sur 21 admissibles, seuls 8 viennent du master MEEF.
- Mme Leoni et M. Verjans constatent le faible niveau de ces étudiants de MEEF qui parviennent à acquérir un master 1 par le jeu des péréquations sans que leurs bases disciplinaires soient solides. Ce point constaté par les universitaires présents amène à une demande de prise en compte dans la notation de l'importance de la maîtrise de la langue pour les futurs enseignants, tout particulièrement de Lettres.

- M. Chiffre au vu des données concernant les admissibles et constatant avec tout le conseil que les parcours sont de plus en plus diversifiés demande à ce qu'on lui précise en amont combien parmi ces derniers sont titulaires d'un M2 recherche, ce qui implique qu'ils seront nommés sur un temps complet à la rentrée scolaire et qu'ils auront une formation adaptée. Ils seront également accompagnés d'un tuteur tout au long de leur année de stage.
- Certains membres du conseil de perfectionnement disent regretter que par ce dispositif des étudiants n'aient pas de formation pédagogique et didactique quand d'autres souffriront de carences dans leurs bases disciplinaires.
- M. Verjans insiste à ce propos sur la nécessité que les étudiants puissent murir et travailler personnellement afin de se préparer au mieux au concours. Il regrette vivement que le second stage en M1 soit placé avant les écrits du concours. Mme Duchêne précise également que les étudiants doivent aussi apprendre à gérer leur temps et comprendre qu'une année de préparation au concours nécessite un investissement de chaque instant. M. Labaune indique qu'il est conscient des lacunes de ces étudiants et qu'il les prend aussi en compte dans son enseignement didactique en revenant aux fondamentaux
- Sont ensuite lues les remarques de Mme Corbin, excusée, concernant les changements à la marge des enseignements transversaux. Ils seront pris en compte dans les nouvelles fiches filières. Mme Corbin a également précisé que l'absentéisme sur les cours transversaux est très important en M1 et amène cette année à des notes parfois très faibles. C'est un point sur lequel il faut se pencher.

En conclusion il se dégage trois points principaux :

- 1. Une meilleure concertation sur les emplois du temps avec un temps de travail en amont afin que l'enseignement disciplinaire ne soit pas seulement contraint à se placer en dernier.**
- 2. De la part de Madame Leoni, Monsieur Verjans, et Madame Jacques le souhait d'une modification de la place du second stage M1 pour qu'il soit situé après l'écrit du concours.**
- 3. La demande d'une prise en compte dans la notation de toutes les matières d'une véritable maîtrise de la langue.**